

ATTAQUE DE L'HOTEL CORINTHIA A TRIPOLI I NOUS RENDONS HOMMAGE AUX 10 VICTIMES TUEES POUR LESQUELLES LA JUSTICE PEINE A ETRE RENDUE

mercredi 27 janvier 2021, par [Thémis](#)

Le 27 janvier 2015, alors qu'une voiture piégée explosait sur le parking de l'hôtel Corinthia à Tripoli en Libye, des hommes de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL) s'introduisaient dans le bâtiment et ouvraient le feu dans le hall avant de se retrancher dans les étages.

Prenant en otage plusieurs personnes, les assaillants se feront exploser dans l'après-midi au moment de l'intervention des forces de l'ordre.

Parmi les dix victimes, des libyens, des tadjiks, un américain mais également un français, Xavier CATENI, pilote de ligne, perdaient la vie lors de cette attaque.

L'hôtel connu pour accueillir en majorité des fonctionnaires étrangers et des membres du gouvernement local aurait été choisi notamment pour cibler l'Occident et répondre à des attaques perpétrées quelques années plus tôt. Par ailleurs, l'attaque s'inscrivait dans un contexte de grande instabilité en Tunisie, pays frontalier, qui connaîtra des attentats contre des occidentaux particulièrement meurtriers à Sousse et à Tunis quelques mois plus tard.

La FENVAC soutient la mère de Xavier CATENI depuis sa disparition dans des circonstances peu claires. Colette CATENI est d'ailleurs devenue administratrice de la Fédération.

Partie civile dans la procédure judiciaire ouverte en France, cette dernière ne peut que déplorer l'inertie des investigations et l'opacité entourant cet attentat.

Pour redonner un élan à ce dossier semblant s'enliser côté français, la Fédération a récemment organisé un rendez-vous avec Madame CATENI et son avocat expérimenté dans le suivi des événements terroristes survenus en Afrique, Me CHEMLA, pour définir des axes d'actions à soumettre au juge d'instruction.

La détresse et la colère de Madame CATENI, privée de réponse, ne fait que confirmer la réalité injuste à laquelle sont trop souvent confrontées les victimes d'attentats à l'étranger qu'assiste la FENVAC, celle d'une absence de justice.

En cette triste date anniversaire, nous réitérons notre soutien aux proches des victimes et leur adressons toutes nos pensées.

Nous n'oublions pas.